



CANDIDATURES À L'IUT

VOUS PREPAREZ OU VOUS ETES TITULAIRE D'UN BAC

- (y compris les Bacs Français à l'étranger) **Déposez votre candidature au DUT en deux ans**

L'ADMISSION

La sélection des candidats s'effectue sur dossier. Sont pris en compte les éléments suivants :
Le cursus scolaire du candidat, les notes du livret scolaire, les appréciations des enseignants et la motivation du candidat.

LE DOSSIER DE CANDIDATURE

Vous devez saisir votre candidature du 20 janvier au 20 mars sur le site web : www.admission-postbac.fr
(**Attention:** pour les + de 26 ans contacter l'IUT au 04 68 66 24 01 ou 04)
Retrouvez les détails de la procédure dans la rubrique « [Guide du candidat](#) » de ce même site web.

QUAND ET COMMENT SEREZ-VOUS INFORMÉ(E) ?

A partir du jeudi 8 juin 14h00, les résultats seront affichés sur : www.admission-postbac.fr

L'INSCRIPTION DÉFINITIVE

L'inscription est conditionnée à l'obtention du baccalauréat ou de son équivalent

CALENDRIER DE LA PROCÉDURE "POSTBAC"

Inscription et voeux des candidats	Du vendredi 20 janvier au lundi 20 mars
Date limite de confirmation	Le dimanche 2 avril
Classement hiérarchisé des voeux par le candidat	Du vendredi 20 janvier au mercredi 31 mai
	Première phase : jeudi 8 juin à 14 h Réponse des candidats avant le 13 juin 14h (démission des candidats sans réponse le 15 juin à 14h)
	Deuxième phase : lundi 26 juin à 14 h Réponse des candidats avant le samedi 1er juillet 14h (démission des candidats sans réponse le 3 juillet à 14h)
Phases d'admission	Troisième phase : vendredi 14 juillet à 14 h Réponse des candidats avant le 19 juillet 14h (démission des candidats sans réponse le 21 juillet à 14h)

VOUS PREPAREZ OU VOUS ETES TITULAIRE D'UN BAC+2

- **Déposez une candidature en licence professionnelle**

L'ADMISSION

La sélection des candidats s'effectue sur dossier. Sont pris en compte les éléments suivants :
Le cursus scolaire et universitaire du candidat, la motivation du candidat et éventuellement son expérience professionnelle

LE DOSSIER DE CANDIDATURE

Vous devez saisir votre candidature à partir du **1er mars** et jusqu'au **15 juin** sur : [e-candidat](#)

Cependant, passé ce délai, certaines filières peuvent ré-ouvrir en fonction des places disponibles, du **27 juin au 20 juillet 2017**. Vous pourrez prendre connaissance des filières concernées en vous connectant directement sur [e-candidat](#)

Tous les détails sur le [Guide e-candidat](#)

Attention, 2 phases de candidatures sont prévues, une phase principale et une seconde phase, en fonction des places disponibles.

QUAND ET COMMENT SEREZ-VOUS INFORMÉ(E)?

Les résultats de la première phase d'admission (dossiers complets), vous seront transmis par mail : **le 09 mai**.
Les résultats de la seconde phase (dossiers complets), vous seront transmis par mail : **le 23 juin**.
Consulter tous nos DUT [ICI](#) Consulter toutes nos Licences Professionnelles [ICI](#)

L'INSCRIPTION DÉFINITIVE

L'inscription est conditionnée à l'obtention d'un **baccalauréat**(ou titre admis en équivalence) **et**d'un bac+2 (ou de son équivalent).

VOUS AVEZ UN NIVEAU BAC+2

- **Déposez une candidature au DUT en un an (Accès direct en 2ème année)**

L'ADMISSION

La sélection des candidats s'effectue sur dossier. Sont pris en compte les éléments suivants :
Le cursus scolaire et universitaire du candidat, la motivation du candidat et éventuellement son expérience professionnelle

LE DOSSIER DE CANDIDATURE

Vous devez saisir votre candidature à partir du **1er mars** sur: [e-candidat](#)
Le dossier de candidature est à transmettre complet via e-candidat au plus tard le **15 juin**.

Cependant, passé ce délai, certaines filières peuvent ré-ouvrir en fonction des places disponibles, du **27 juin au 20 juillet 2017**. Vous pourrez prendre connaissance des filières concernées en vous connectant directement sur [e-candidat](#)

Tous les détails sur le [Guide e-candidat](#)

QUAND ET COMMENT SEREZ-VOUS INFORMÉ(E)?

Les résultats vous seront transmis par mail **le 23 juin**.

Tous nos DUT sont proposés en année spéciale (APPC), **excepté** le DUT **GCGP**

Consulter tous nos DUT [ICI](#)

L'INSCRIPTION DÉFINITIVE

L'inscription est conditionnée à l'obtention d'un **baccalauréat** (ou titre admis en équivalence) et d'un niveau bac+2 (bac+1 **validé** et bac+2 **effectué**).

VOUS ETES DANS UNE AUTRE SITUATION

Vous êtes en première année de prépa et vous souhaitez intégrer l'IUT : www.admission-postbac.fr Dans ce cas reportez-vous plus haut à "Vous préparez ou vous êtes titulaire d'un bac"

Vous êtes en deuxième année de prépa et vous souhaitez intégrer l'IUT :
[e-candidat](#) Dans ce cas reportez-vous plus haut à
"Vous préparez ou vous êtes titulaire d'un bac + 2"

Vous êtes en première ou deuxième année dans un autre IUT et vous souhaitez intégrer l'IUT de Perpignan : La sélection s'effectue en fonction de vos résultats et des places vacantes dans la formation en question. Vous devez vous mettre en relation avec le département concerné (voir les coordonnées sur le site).

VOUS ETES ETUDIANT ETRANGER ET VOUS RESIDEZ A L'ETRANGER

Vous souhaitez déposer une candidature au DUT :

Vous préparez un baccalauréat étranger ou vous êtes titulaire d'un baccalauréat étranger et vous résidez dans l'un des pays à procédure CEF ci-dessous :

Algérie, Argentine, Bénin, Brésil, Burkina-Faso, Cameroun, Chili, Chine, Colombie, Comores, Congo, Corée du Sud, Côte d'Ivoire, Egypte, Etats-Unis, Gabon, Guinée, Inde, Indonésie, Iran, Japon, Liban, Madagascar, Mauritanie, Mali, Maroc, Ile Maurice, Mexique, Pérou, Russie, Sénégal, Syrie, Taiwan, Tunisie, Turquie, Vietnam.

Vous devez suivre la procédure CEF et prendre contact avec l'espace Etudes en France de votre pays de résidence
[Etudes en France](#)

Les candidats ressortissants étrangers (hors EEE) d'un pays sans procédure CEF et les ressortissants d'un des pays de l'Union Européenne ou de l'Espace Economique Européen, doivent déposer leurs candidatures sur www.admission-postbac.fr (entre le 20 janvier et le 20 mars)

Vous souhaitez déposer une candidature en Licence Professionnelle :

Vous êtes titulaire d'un baccalauréat ou d'un titre équivalent et vous préparez un bac+2 étranger ou vous êtes titulaire d'un bac+2 étranger et vous résidez dans l'un des pays à procédure CEF ci-dessous :

Algérie, Argentine, Bénin, Brésil, Burkina-Faso, Cameroun, Chili, Chine, Colombie, Comores, Congo, Corée du Sud, Côte d'Ivoire, Egypte, Etats-Unis, Gabon, Guinée, Inde, Indonésie, Iran, Japon, Liban, Madagascar, Mauritanie, Mali, Maroc, Ile Maurice, Mexique, Pérou, Russie, Sénégal, Syrie, Taiwan, Tunisie, Turquie, Vietnam.

Vous devez suivre la procédure CEF et prendre contact avec l'espace Campus France de votre pays de résidence.
[Etudes en France](#)

Attention, tous les documents rédigés en langue étrangère devront être traduits :
- Au consulat ou à l'ambassade de France, pour les étudiants résidant à l'étranger

VOUS ETES ETUDIANT ETRANGER ET VOUS RESIDEZ EN FRANCE

Vous souhaitez déposer une candidature au DUT :

Vous devez saisir votre candidature du 20 janvier au 20 mars 2016 sur le site web : www.admission-postbac.fr
(Attention : pour les + de 26 ans contacter l'IUT au 04 68 66 24 04 ou 01)
Retrouvez les détails de la procédure dans la rubrique « [Guide du candidat](#) » de ce même site web.

Vous souhaitez déposer une candidature en Licence Professionnelle :

Vous devez vous connecter sur [e-candidat](#) et suivre la procédure en ligne.

Attention : Pour toute candidature le niveau de langue B2 sera exigé

Attention : Tous les documents rédigés en langue étrangère devront être traduits

- Par un traducteur agréé ou par les consuls étrangers en France, pour les étudiants résidant en France

Mise à jour le 26 juin 2017

TÉLÉCHARGEMENT

[Télécharger le livret d'accueil de l'IUT](#)